

Direction des affaires scolaires

**2019 DASCO 31** – Collèges publics parisiens – Subvention (1 323 065 euros) au titre du budget participatif des collèges et du budget participatif parisien.

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2014, via le budget participatif, la Ville de Paris permet aux Parisien.n.e.s de décider de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement de la Ville. Depuis 2016, le dispositif a été décliné à l'échelle des écoles élémentaires et collèges parisiens. Ce dispositif vise à permettre aux élèves de choisir directement un projet pour leur établissement tout en contribuant à l'apprentissage de la citoyenneté à travers l'expérience du débat démocratique et du vote.

Dans le cadre des campagnes 2017, 2018 et 2019, les collégiens étaient appelés à se prononcer sur un catalogue de 16 projets regroupés en 4 thèmes : un collège de l'expérimentation, numérique, sportif et enfin un collège agréable. Ainsi, parmi les collèges ayant participé à ce dispositif, trente-cinq collèges ont choisi et commencé à élaborer leurs projets.

### Au titre du budget participatif des collèges, édition 2017 :

- les collèges Robert Doisneau (20<sup>ème</sup>), Flora Tristan (20<sup>ème</sup>) et Honoré de Balzac (17<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège agréable » et opté pour le projet « Mobilier extérieur » ;
- le collège Jacques Decour (9<sup>ème</sup>) a choisi le thème « Un collège agréable » et opté pour le projet « Œuvre d'art » ;
- le collège Raymond Queneau (5<sup>ème</sup>) a choisi le thème « Un collège numérique » et opté pour le projet « Laboratoire des langues » ;

### Au titre du projet budget participatif des collèges, édition 2018 :

- les collèges Georges Sand (13<sup>ème</sup>), Georges Clémenceau (18<sup>ème</sup>), Guy Flavien (12<sup>ème</sup>) et Sonia Delaunay (19<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège agréable » et ont opté pour le projet « Mobilier extérieur » ;
- les collèges François Couperin (4<sup>ème</sup>) et Raymond Queneau (5<sup>ème</sup>) ont choisi, dans le cadre du thème « Un collège sportif », le projet « Sports collectifs » ;
- les collèges Thomas Mann (13<sup>ème</sup>), Maurice Utrillo (18<sup>ème</sup>), Gustave Flaubert (13<sup>ème</sup>) et Alberto Giacometti (14<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège agréable » et opté pour le projet « Mobilier design et innovant » ;
- les collèges Wolfgang Amadeus Mozart (19<sup>ème</sup>), Honoré de Balzac (17<sup>ème</sup>) et Madame de Stael (15<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège numérique » et opté pour le projet « Classe robotique » ;
- Le collège Jean-François Poquelin (1<sup>er</sup>) a choisi le thème « Un collège de l'expérimentation » et opté pour le projet « Expérimentations éco-scientifiques » ;

### Au titre du budget participatif des collèges, édition 2019 :

- les collèges Jules Romains (7<sup>ème</sup>) et François Couperin (4<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège de l'expérimentation » et opté pour le projet « Ludothèque » ;
- les collèges Bernard Palissy (10<sup>ème</sup>) et Georges Brassens (19<sup>ème</sup>) ont choisi le thème « Un collège 2.0 » et opté pour le projet « Création numérique » ; et dans le même thème, le collège Janson de Sailly (16<sup>ème</sup>) a opté pour le projet « Classe robotique » ;
- les collèges Molière (16<sup>ème</sup>) et Thomas Mann (13<sup>ème</sup>) ont choisi, dans le cadre du thème « Un collège agréable », le projet « Jardin potager » ; et dans le même thème, les collèges la Rose Blanche (17<sup>ème</sup>), Pierre de Ronsard (17<sup>ème</sup>), Edmond Michelet (19<sup>ème</sup>), Camille See (15<sup>ème</sup>), Roland Dorgelès (18<sup>ème</sup>), Honoré de Balzac (17<sup>ème</sup>) et Jean-François Oeben (12<sup>ème</sup>) ont opté pour le projet de « Mobilier extérieur » ;
- les collèges Wolfgang Amadeus Mozart (19<sup>ème</sup>), Jean-Baptiste Poquelin (1<sup>er</sup>) et Montgolfier (3<sup>ème</sup>) ont choisi, dans le cadre du thème « Un collège agréable », le projet « Mobilier intérieur » ;

- Le collège Edgard Varèse (19<sup>ème</sup>) a choisi le thème « Un collège sportif » et opté pour le projet « Sports collectifs » ;
- le collège Madame de Stael (15<sup>ème</sup>) a choisi le thème « Un collège agréable » et opté pour le projet « Œuvre d'art » ;

L'avancement de ces projets nécessite le versement de subventions d'équipement à ces établissements afin de les réaliser dans les meilleurs délais.

Au titre du budget participatif parisien, édition 2016, les parisiens ont proposé un projet visant à favoriser à la fois les lieux de repos, de convivialité et d'échange. Ces espaces ludiques en milieu scolaire contribue à la réduction de la violence scolaire et modifie la représentation que les élèves se font de l'école, les aide à s'approprier leur établissement et leur permet de reprendre confiance en eux tout en développant des attitudes de coopération. Il concourt également au développement de la citoyenneté ainsi qu'à l'amélioration de la réussite de tous les élèves.

8 collèges du 13<sup>ème</sup> arrondissement sont concernés :

- le collège Thomas Mann : casiers pour élèves ;
- le collège Moulin des prés : mobilier pour l'accueil des élèves au CDI ;
- le collège Camille Claudel : mobilier d'assise pour la cour ;
- le collège Georges Braque : aménagement de la cour de récréation ;
- le collège Georges Sand : mobilier d'accueil pour les élèves à la vie scolaire ;
- le collège Elsa Triolet : création d'un espace convivial dans la salle de permanence ;
- le collège Gustave Flaubert : création d'un coin lecture au CDI et mobilier convivial en salle d'étude ;
- le collège Evariste Galois : création d'un lieu de détente (foyer collégiens) ;

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est donc proposé d'accorder à ces 35 collèges des subventions d'équipement pour un montant total de 1 323 065 €, dont 50 945 € au titre du budget participatif parisien édition 2016, et 1 272 120 € au titre du budget participatif des collèges édition 2017, 2018 et 2019.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris,